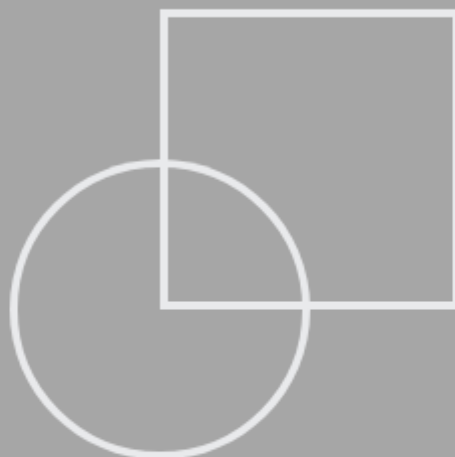


LE FIN MEMO



LA LIGNE FINE

Institut

Revue de presse & historique : Groenland

Pôle thématique : RIDS – Relations internationales, Défense et Sécurité
Auteurs : Manil MEZACHE, Farida SETITI
Date de publication : 28 février 2026

Éléments de situation

Le Groenland redevient un sujet de cohésion euro-atlantique : Nuuk réaffirme que le territoire n'est pas cessible et ancre explicitement la défense du Groenland dans le cadre OTAN¹. Le Danemark et plusieurs partenaires nordiques et européens verrouillent le cadrage souveraineté/intégrité territoriale : les décisions relèvent du Danemark et du Groenland, dans le respect de la Charte des Nations unies et du droit international²³⁴.

L'OTAN répond par institutionnalisation : lancement d'« Arctic Sentry » (11 fév. 2026), piloté via la chaîne de commandement alliée (JFC Norfolk), pour regrouper et coordonner les activités alliées dans l'Arctique/Grand Nord, sur fond d'activité russe accrue et d'intérêt chinois croissant⁵⁶.

Les États-Unis poursuivent des investissements concrets à Pituffik Space Base : une sollicitation fédérale prévoit des travaux d'éclairage d'approche, PAPI et infrastructures connexes⁷⁸. Le Groenland concentre 25 des 34 matières premières critiques identifiées par l'Union européenne, notamment des terres rares stratégiques pour la défense, l'électronique et la transition énergétique. Cette dimension resource-based renforce la centralité géoéconomique du territoire dans un contexte de dépendance européenne vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement dominées par la Chine. Cette centralité est d'autant plus stratégique que plusieurs segments des terres rares et métaux critiques restent dominés par des chaînes d'approvisionnement chinoises, renforçant l'enjeu pour l'Union européenne de diversifier ses sources et de sécuriser des alternatives arctiques.

Point de vigilance : la séquence « Genève » est très médiatisée mais l'officialisation publique (mandat, participants, résultats) demeure partielle. Cela présente alors un risque de sur-interprétation et de brouillage informationnel⁹¹⁰.

Analyse et implications

De janvier à février 2026, la séquence « Groenland » met en évidence une triple dynamique liant l'Atlantique Nord, la cohésion euro-atlantique et les trajectoires industrielles/diplomatiques en Europe. D'une part, le gouvernement groenlandais affirme publiquement que le territoire n'est pas « à vendre » et qu'il ne peut accepter une prise de contrôle américaine sous quelque forme que ce soit, tout en rattachant explicitement la défense du Groenland au cadre OTAN¹¹.

D'autre part, Copenhague et plusieurs partenaires européens verrouillent le cadrage souveraineté/intégrité territoriale afin de réduire l'ambiguïté politique et de contenir une tension intra-alliée¹².

¹ Naalakkersuisut, 12 janv. 2026 : https://naalakkersuisut.gl/Nyheder/2026/01/1201_oqaaseqaat?sc_lang=da.

² Déclaration conjointe Danemark, 6 janv. 2026 : <https://stm.dk/media/qo2dyzxy/erklaering-gl.pdf>

³ Déclaration nordique, 6 janv. 2026 : <https://www.regjeringen.no/en/whats-new/joint-statement-by-the-foreign-ministers-of-denmark-finland-iceland-norway-and-sweden-on-6-january-2026/id3145218/>

⁴ Déclaration élargie, 16 fév. 2026 : <https://www.government.se/statements/2026/01/statement-by-denmark-finland-france-germany-the-netherlands-norway-sweden-and-the-united-kingdom/>

⁵ OTAN, 11 fév. 2026 : <https://www.nato.int/fr/news-and-events/articles/news/2026/02/11/nato-secretary-general-outlines-new-activity-arctic-sentry-ahead-of-defence-ministers-meeting>

⁶ SHAPE/ACO, 11 fév. 2026 : <https://shape.nato.int/news-releases/Arctic-Sentry-2>

⁷ SAM.gov, 8 janv. 2026 : <https://sam.gov/opp/92feee2438e44c03924583765b687a55/view>

⁸ Stars and Stripes, 18 janv. 2026 : <https://www.stripes.com/theaters/europe/2026-01-18/greenland-military-airfield-upgrades-20445795.html>

⁹ Présidence ukrainienne, 14 fév. 2026 : <https://www.president.gov.ua/en/news/all>

¹⁰ Associated Press, 17 fév. 2026 : <https://apnews.com/article/a2308f6af1d7817f8886013b921409eb>

¹¹ Naalakkersuisut, 12 janv. 2026 : https://naalakkersuisut.gl/Nyheder/2026/01/1201_oqaaseqaat?sc_lang=da

¹² Déclaration conjointe Danemark, 6 janv. 2026 : <https://stm.dk/media/qo2dyzxy/erklaering-gl.pdf> ; Déclaration élargie, 16 fév. 2026 : <https://www.government.se/statements/2026/01/statement-by-denmark-finland-france-germany-the-netherlands-norway-sweden-and-the-united-kingdom/>

Dans le même temps, l'OTAN opère une réponse organisationnelle en lançant « Arctic Sentry » (11 fév. 2026), initiative multilatérale visant à coordonner la présence et les activités alliées dans le Grand Nord, en explicitant deux moteurs : l'activité russe accrue et l'intérêt chinois croissant¹³. Cette institutionnalisation sert à la fois l'efficacité opérationnelle et la stabilité politique intra-Alliance, en replaçant les menaces externes au cœur du récit commun. L'épisode ne peut ainsi être réduit à une séquence conjoncturelle ou médiatique : il s'inscrit dans une continuité stratégique américaine ancienne dans l'Arctique, aujourd'hui réactivée dans un contexte de compétition accrue entre grandes puissances.

Enfin, l'Union européenne consolide simultanément des leviers industriels et coercitifs : mise en cohérence de la politique industrielle de défense¹⁴ et ajustements du programme de travail 2026 du Fonds européen de défense¹⁶, tandis que la Commission présente un 20e paquet de sanctions contre la Russie¹⁷.

Pourquoi le Groenland est-il si convoité ?

Le Groenland est un pivot stratégique parce qu'il concentre, en un seul espace, quatre facteurs structurants : position géographique, ressources critiques, dynamique climatique et fonction militaire. Situé entre l'Amérique du Nord, l'Europe et la Russie, il se trouve au cœur des routes arctiques émergentes, susceptibles de raccourcir les échanges entre l'Asie et l'Europe à mesure que la fonte des glaces modifie l'accessibilité maritime. La fonte accélérée de la banquise arctique transforme un espace longtemps périphérique en corridor stratégique. Cette dynamique climatique agit comme un accélérateur paradoxal : elle accroît la vulnérabilité environnementale tout en renforçant la valeur géopolitique de la région.

Sur le plan des ressources, le Groenland est régulièrement décrit comme un réservoir potentiel de matières premières critiques — un argument mobilisé dans la compétition mondiale pour les terres rares et métaux stratégiques.

Sur le plan militaire, Pituffik Space Base demeure la principale installation américaine sur l'île, ancrée historiquement dans l'alerte avancée et la surveillance, avec une importance renouvelée dans les architectures antimissiles et spatiales¹⁸. Cette importance est également liée aux réflexions américaines autour d'un système antimissile de nouvelle génération intégrant radars polaires, intercepteurs et composante spatiale, dans lequel la position géographique du Groenland offre une capacité de détection précoce déterminante face aux trajectoires polaires.

Ainsi, l'hypothèse d'une reprise de pression politique américaine est explicitement liée à la rhétorique de la sécurité nationale et à la perspective d'un bouclier antimissile de nouvelle génération, ainsi qu'à la sécurisation des ressources et des voies maritimes. À ce titre, le débat actuel ne relève pas d'un simple « épisode médiatique » : il constitue un indicateur de la manière dont les rapports de puissance se réarticulent dans l'Arctique.

Repères historiques — origines et continuités

Dès 1867, dans le prolongement de l'achat de l'Alaska, les États-Unis envisagent l'acquisition de territoires arctiques afin d'étendre leur profondeur stratégique ; le secrétaire d'État William H. Seward évoque la possibilité d'acheter le Groenland et l'Islande.

¹³ OTAN, 11 fév. 2026 : <https://www.nato.int/fr/news-and-events/articles/news/2026/02/11/nato-secretary-general-outlines-new-activity-arctic-sentry-ahead-of-defence-ministers-meeting>

¹⁴ EDIP, règlement (UE) 2025/2643 : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2025/2643/oj/eng>

¹⁵ Conseil de l'UE, 8 déc. 2025 : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2025/12/08/european-defence-industry-programme-council-gives-final-approval/>

¹⁶ DG DEFIS, 4 fév. 2026 : https://defence-industry-space.ec.europa.eu/changes-edf-work-programme-simpler-procedures-and-expanded-investment-areas-2026-02-04_en

¹⁷ Commission européenne, 5 fév. 2026 : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_26_318

¹⁸ U.S. Space Force, 6 avr. 2023 : <https://www.spaceforce.mil/news/article/3355840/thule-air-base-gets-new-name/>

¹⁹ Air & Space Forces, 20 janv. 2026 : <https://www.airandspaceforces.com/us-military-greenland-space-force-norad/>

Durant la Seconde Guerre mondiale, la menace allemande en Atlantique Nord pousse Washington à renforcer sa présence afin d'empêcher toute implantation ennemie et de sécuriser les routes transatlantiques. Au début des années 1950, la création de la base de Thulé — renommée Pituffik Space Base en 2023 — ancre durablement le Groenland dans la posture de défense américaine, notamment pour la surveillance aérienne et spatiale et l'alerte avancée²⁰.

Pendant la Guerre froide, le Groenland est un maillon essentiel de la confrontation États-Unis/URSS : contrôle des passages reliant l'Arctique à l'Atlantique, surveillance des activités sous-marines soviétiques et intégration au dispositif nord-atlantique. Après 1991, les administrations américaines adoptent une approche plus discrète, privilégiant la coopération avec le Danemark et les cadres multilatéraux. À partir des années 2010, l'intérêt pour l'Arctique se rehausse avec la perception d'un facteur chinois (projets d'infrastructures, investissements), puis une rupture de ton apparaît lors du premier mandat de Donald Trump (2017–2021), avec une politisation médiatique de l'« acquisition » du Groenland.

Chronologie synthétique (janvier–février 2026)

- 6 janv. 2026 — Déclaration conjointe sur le Groenland et la sécurité arctique
- 8 janv. 2026 — Sollicitation SAM.gov : travaux d'éclairage d'approche, PAPI et infrastructures connexes à Pituffik.
- 12 janv. 2026 — Communiqué du Naalakkersuisut : rejet d'une prise de contrôle et ancrage OTAN.
- 18 janv. 2026 — Relais médiatique sur les travaux de Pituffik.
- 4 fév. 2026 — Ajustements au programme de travail 2026 de l'EDF : simplification/STEP.
- 5 fév. 2026 — Déclaration de la Commission sur un 20e paquet de sanctions contre la Russie.
- 11 fév. 2026 — OTAN : lancement d'« Arctic Sentry ».
- 12 fév. 2026 — OTAN : annonces sur de nouveaux projets de coopération capacitaire multinationale.
- 14–17 fév. 2026 — Préparations et séquence médiatique autour de discussions à Genève.
- 16 fév. 2026 — Déclaration politique de soutien au Danemark et au Groenland par plusieurs partenaires européens.

²⁰ U.S. Space Force, 6 avr. 2023 : <https://www.spaceforce.mil/news/article/3355840/thule-air-base-gets-new-name/>

Revue de presse

A. Souveraineté, droit international et réactions politiques

Le cœur de la crise repose sur un conflit de cadrage : d'un côté, des signaux politiques américains évoquant un contrôle accru du Groenland ; de l'autre, un verrouillage juridique-politique européen rappelant la non-cessibilité du territoire et les principes d'intégrité territoriale. Dans nos travaux préparatoires, cette tension est interprétée comme un affaiblissement symbolique des normes. La Charte des Nations unies prohibe la menace ou l'usage de la force contre l'intégrité territoriale d'un État, sauf en cas de légitime défense, de consentement explicite de l'État concerné ou de mandat du Conseil de sécurité. La mobilisation explicite de ce cadre par Copenhague et plusieurs partenaires européens vise à neutraliser en amont toute logique de fait accompli²¹.

Le communiqué du Naalakkersuisut du 12 janvier 2026 est central : il rejette explicitement toute prise de contrôle américaine et rattache la défense du Groenland au cadre OTAN. Côté danois, la déclaration conjointe du 6 janvier 2026 insiste sur une sécurité arctique assurée collectivement avec les Alliés, États-Unis inclus, dans le respect des principes de la Charte de l'ONU. La dimension « voix groenlandaises » apparaît également dans le débat : plusieurs analyses soulignent le risque de marginalisation de Nuuk lorsque la discussion se structure en face-à-face États-Unis–Danemark, alors même que l'autonomie groenlandaise est substantielle sur les affaires internes^{22,23}.

B. Pituffik Space Base : infrastructures, exercices, signaux de posture

Le volet le plus robuste en sources primaires concerne les investissements américains à Pituffik. Une sollicitation fédérale (8 janvier 2026) prévoit un système d'éclairage d'approche (ALSF-1), des indicateurs PAPI et des travaux connexes, indiquant une logique de résilience logistique en environnement arctique. Ces éléments sont relayés par la presse spécialisée défense, avec une estimation budgétaire maximale.

Sur le plan opérationnel, le NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord) annonce l'Operation NOBLE DEFENDER 2026, incluant un déploiement à Pituffik pour tester la projection rapide et les opérations en Arctique²⁴. En complément, une synthèse d'Air & Space Forces rappelle le rôle de Pituffik (alerte antimissile, surveillance spatiale, appui NORAD) et l'inscrit dans une trajectoire de missions et d'exercices²⁵.

Enfin, le renommage de Thule Air Base en Pituffik Space Base en 2023 matérialise une volonté d'ancrage local et une communication de légitimation, tout en reflétant l'importance croissante du site dans les missions spatiales²⁶.

C. OTAN : Arctic Sentry et adaptation capacitaire

L'initiative « Arctic Sentry » (11 février 2026) marque une réponse organisationnelle, explicitement motivée par l'activité russe accrue et l'intérêt chinois croissant. Elle vise à renforcer et coordonner la présence alliée et la stabilité dans l'Arctique/Grand Nord.

En parallèle, l'OTAN annonce (12 février 2026) de nouveaux cadres de coopération capacitaire multinationale (high visibility projects), notamment autour des drones et de capacités de frappe en profondeur, illustrant un effort plus large de modernisation et d'interopérabilité.

Ces annonces alimentent un débat récurrent : la demande américaine d'un partage du fardeau, et les divergences sur ce que signifierait un « OTAN plus européen ». Dans l'instant,

²¹ Charte des Nations unies, art. 2§4

²² City St George's / The Conversation, 23 janv. 2026 : <https://www.citystgeorges.ac.uk/news-and-events/news/2026/january/denmark-is-not-being-heard>

²³ House of Commons Library, 23 janv. 2026 : <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-10472/>

²⁴ NORAD, 6 fév. 2026 : <https://www.norad.mil/Newsroom/Press-Releases/Article/4068189/norad-begins-operation-noble-defender-with-deployment-of-aircraft-to-pitu/>

²⁵ Air & Space Forces, 20 janv. 2026 : <https://www.airandspaceforces.com/us-military-greenland-space-force-norad/>

²⁶ U.S. Space Force, 6 avr. 2023 : <https://www.spaceforce.mil/news/article/3355840/thule-air-base-gets-new-name/>

le dossier Groenland tend à réactiver ce débat, tout en incitant l'Alliance à recentrer sa narration sur les menaces externes²⁷.

D. Union européenne : outillage industriel de défense et levier coercitif

Sur le volet industriel, l'EDIP (European Defence Industry Programme) est désormais ancré juridiquement (règlement (UE) 2025/2643) et se présente comme une pièce structurante du toolkit européen visant à renforcer la coopération et la base industrielle de défense²⁸²⁹³⁰.

Sur le volet R&D/innovation, la Commission annonce des modifications au programme de travail 2026 du Fonds européen de défense, avec un objectif explicite de simplification, de réduction de la charge administrative et de soutien aux PME/organisations de recherche, en lien avec STEP et le « Mini-Omnibus »³¹.

Sur le volet coercitif, la Commission présente un 20e paquet de sanctions contre la Russie, visant notamment les capacités de contournement et des segments liés à l'énergie, à la finance et au commerce. L'adoption dépend toutefois du Conseil, ce qui impose de suivre la chronologie juridique consolidée³²³³.

E. Genève : un arrière-plan diplomatique à faible transparence publique

La séquence « Genève » (mi-février 2026) est abondamment couverte par la presse, mais demeure faiblement documentée par des communiqués conjoints facilement accessibles. Dans ce contexte, la prudence méthodologique s'impose : distinguer ce qui est confirmé officiellement de ce qui est reconstruit par les récits médiatiques. La séquence met également en évidence un risque de brouillage informationnel : en l'absence de mandat formalisé ou de communiqué conjoint consolidé, la médiatisation peut produire des interprétations divergentes sur la nature réelle des discussions.

Le Groenland comme test de cohésion intra-Alliance

Le Groenland cumule trois caractéristiques qui en font un objet de friction structurelle : territoire du Royaume du Danemark (allié), plateforme critique de surveillance/alerte avancée (Pituffik) et objet de narration politique autour de la souveraineté. La dissonance entre signaux politiques (pression/appropriation) et trajectoires de défense (investissements, exercices) peut user la cohésion, en forçant Nuuk et Copenhague à sur-communiquer sur la souveraineté pour réduire l'incertitude.

Arctique : bascule d'un théâtre technique vers un théâtre politique

Dans les travaux préparatoires, la fonte des glaces est décrite comme un accélérateur paradoxal : catastrophe climatique, mais ouverture de routes maritimes et facilitation de l'exploitation des ressources, rendant l'Arctique plus central dans la compétition de puissance. Cette centralité nouvelle ne concerne pas uniquement la rivalité États-Unis/Russie : elle intègre également une présence chinoise croissante dans les projets miniers et

²⁷ Chatham House, 13 fév. 2026 : <https://www.chathamhouse.org/2026/02/what-should-more-european-nato-look-us-and-europe-disagree>

²⁸ EUR-Lex : <https://eur-lex.europa.eu/eli/req/2025/2643/oj/eng>

²⁹ Conseil de l'UE : <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2025/12/08/european-defence-industry-programme-council-gives-final-approval/>

³⁰ IAI, 23 déc. 2025 : <https://www.iai.it/en/publications/c41/european-defence-industry-programme-last-piece-eu-defence-puzzle>

³¹ DG DEFIS, 4 fév. 2026 : https://defence-industry-space.ec.europa.eu/changes-edf-work-programme-simpler-procedures-and-expanded-investment-areas-2026-02-04_en

³² Commission, 5 fév. 2026 : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_26_318

³³ Conseil de l'UE — timeline sanctions <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/sanctions-against-russia/timeline-packages-sanctions-since-february-2022/>

d'infrastructures arctiques, ainsi qu'une volonté européenne de sécuriser ses approvisionnements stratégiques.

Dans ce cadre, « Arctic Sentry » illustre une montée en puissance organisationnelle destinée à coordonner la présence alliée et à recentrer la narration sur la compétition Russie/Chine

Ressources critiques : pression stratégique sur les chaînes d'approvisionnement

Le Groenland est régulièrement présenté comme un réservoir potentiel de matières premières critiques ; l'argument est particulièrement saillant au regard de la domination chinoise sur certains segments (terres rares). Du point de vue européen, l'enjeu est double : sécuriser l'accès à des ressources stratégiques et éviter que la compétition géopolitique ne déstabilise un espace relevant juridiquement du Royaume du Danemark, donc indirectement connecté à l'UE. La concentration potentielle de 25 des 34 matières premières critiques identifiées par l'Union européenne fait du Groenland un espace stratégique non seulement militaire, mais également industriel et technologique. La compétition pour les terres rares, essentielles à l'automobile électrique, aux systèmes de défense et aux technologies numériques, accentue cette pression géoéconomique.

Droit international : ligne de faille narrative

Le cadre juridique n'éteint pas la compétition : il structure les récits. Les prises de position danoises et européennes mobilisent explicitement la Charte de l'ONU et l'intégrité territoriale afin de disqualifier, en amont, toute logique de fait accompli. Cette mobilisation juridique vise aussi à protéger l'unité politique de l'Alliance : une contestation de souveraineté entre alliés est, par nature, déstabilisatrice.

Caprice politique ou rationalité stratégique ?

Si certains commentaires médiatiques ont présenté la séquence comme une initiative impulsive, l'analyse des facteurs historiques, géographiques et industriels montre qu'elle s'inscrit dans une continuité stratégique américaine ancienne. Le Groenland apparaît ainsi comme un révélateur des recompositions de puissance dans l'Arctique plutôt que comme un simple épisode conjoncturel.

Points de vigilance & suivi

- Sanctions UE : vérifier si/ le 20e paquet a été formellement adopté par le Conseil et accéder aux textes juridiques consolidés.
- OTAN/Arctic Sentry : suivre le degré de formalisation opérationnelle (calendrier, contributions nationales, mécanismes de commandement/partage ISR) au-delà de l'annonce politique.
- Pituffik : surveiller la concrétisation contractuelle des travaux (niveaux budgétaires, calendrier), et la continuité des exercices en Arctique.
- Voix groenlandaises : suivre les débats institutionnels (Nuuk/Copenhague), notamment sur la représentation internationale et les perceptions publiques locales.
- Genève : distinguer les confirmations officielles des reconstructions médiatiques ; suivre l'émergence éventuelle d'un communiqué conjoint ou de documents de mandat.